

Service AIPALS, Montpellier Baromètre de la santé des travailleurs

Dans cette rubrique, le Cisme propose de relayer un contenu, un support ou une action de communication d'un SSTI, avec pour objectif de partager les expériences en la matière.

Ce mois-ci, retour sur une action de communication externe du Service de l'AIPALS, à Montpellier.

Il s'agit en premier lieu d'une action de diagnostic de terrain, puisque l'AIPALS a effectué un "Baromètre de la santé des travailleurs dans l'aire urbaine de Montpellier." Partant d'un constat de l'accentuation de problématiques de santé dans les milieux du travail, et du rôle des questions de prévention et de Santé au travail parmi les enjeux de santé publique, ce baromètre est un "appel à agir, à mobiliser les acteurs économiques, à sensibiliser l'opinion publique [...] pour développer une véritable culture de prévention."

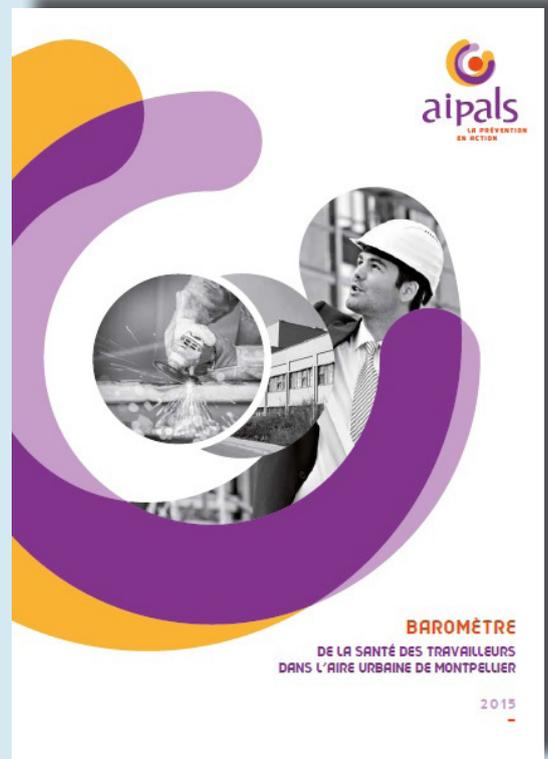
C'est ainsi que les résultats de cette action de diagnostic ont fait l'objet d'une conférence de presse le 27 octobre dernier, mutant en action de communication pour une diffusion "grand public" de constats de terrain qui concernent l'ensemble des acteurs de

la prévention, de la santé, de la politique territoriale, des entreprises... du bassin urbain de Montpellier. A noter qu'à l'issue de la présentation des données chiffrées, des profils types des salariés par secteur d'emploi, d'un focus sur l'inaptitude à partir des chiffres du Service, l'AIPALS a conclu le baromètre en ouvrant sur ses actions à venir : création d'une cellule de maintien dans l'emploi, entre autres, qui sollicite par nature la coopération des différents acteurs (Carsat, Sameth). Un dossier de presse synthétisant l'enquête a ensuite été remis aux journalistes présents.

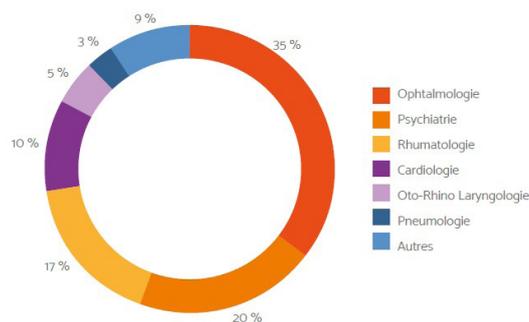
L'AIPALS a ensuite procédé à une évaluation de l'impact de cette action de communication en étudiant notamment les retombées presse au niveau de la région.

Outre les médias en ligne, très réactifs le jour même de la conférence (certains couvrant même l'événement

en direct sur les réseaux sociaux), des quotidiens locaux tels "Midi libre" ou encore "La Marseillaise" consacraient déjà des articles au Baromètre de la Santé au travail dans leurs éditions du 28 octobre 2015. ■



LES ORIENTATIONS VERS D'AUTRES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ, PAR L'ÉQUIPE MÉDICALE DE L'AIPALS



Lors du suivi médical individuel du salarié, l'examen clinique peut révéler des pathologies nécessitant des avis, un suivi et une orientation vers un autre professionnel de la santé spécialiste pour assurer une prise en charge optimale. Les orientations vers ces spécialistes sont réalisées dans

le respect du parcours de soin coordonné permettant au médecin traitant de conserver une vision globale de l'état de santé général de son patient.

<http://www.aipals.com/>

aipals Dossier de presse - 7